

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 21 mars 2023**

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 21 mars deux mil vingt-trois à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 14 mars 2023, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Marie CHAVANON, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN.

Avaient donné procuration : Monsieur Belaïde BEDREDDINE à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-Luc CADEDDU à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Marie CHAVANON, Madame Aurore THIROUX à Monsieur Igor SEMO, Monsieur Julien WEIL à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Patrick de la MARQUE, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Julie FOURNIER, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Monsieur Quentin GESELL, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Igor SEMO.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le Conseil d'administration, siégeant sous la présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, le président ayant quitté la séance ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 832 applicable aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n° 2022-15 du 29 mars 2022 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022 ;

Vu la délibération n° 2022-34 du 20 septembre 2022 adoptant la décision modificative n°1 du budget primitif 2022 ;

Vu la délibération n° 2022-45 du 29 novembre 2022 adoptant la décision modificative n°2 du budget primitif 2022 ;

Vu la délibération n° 2023-12 du 21 mars 2023 approuvant le compte de gestion de l'exercice 2022 ;

Après avoir pris connaissance du document retraçant pour l'exercice 2022, les opérations de dépenses et de recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement et les restes à réaliser en section d'investissement ;

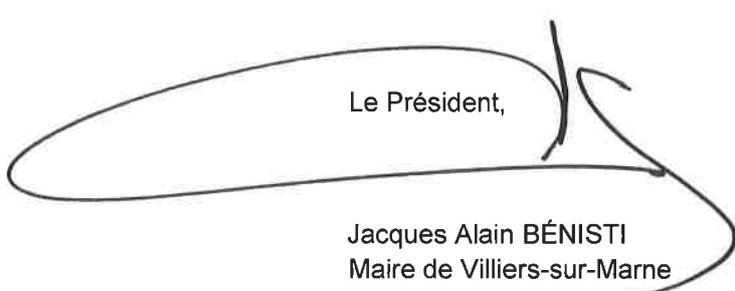
Après avoir constaté l'identité des résultats avec ceux du compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 annexé à la présente délibération ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement ;
- d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2022.

Le Président,



Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Député honoraire
Président délégué du Conseil départemental
Du Val-de-Marne